

DYSLEXIE – DYSORTHOGRAPHIE – DYSCALCULIE
BILAN DES DONNEES SCIENTIFIQUES – EXPERTISE COLLECTIVE
INSERM – FEVRIER 2007

COMMENTAIRES

J'ai essayé de faire une lecture « phénoménologique » du rapport de l'INSERM en me laissant guider par deux axes :

- Considérer ce rapport en tant que document qui existe et le lire avec le moins d'à priori possibles

- En dégager quelques aspects qui apparaissent d'eux-mêmes sans faire intervenir un quelconque jugement de ma part.

Le commentaire que je propose est une invitation à prendre en compte ce rapport et à le considérer comme pouvant, par la suite, alimenter une réflexion sur les rapports entre sciences et langage. C'est un autre point de vue, un autre angle d'approche que ce qui a déjà écrit dans le bulletin de la FOF ou dans Orthomagazine.

COMMENT EST CONSTRUITE CETTE EXPERTISE ?

Le titre est explicite « *Bilan des données scientifiques* » - De manière générale, aborder, étudier une question sous l'angle de la science nécessite de décomposer la réalité en un certain nombre de composantes, d'isoler un aspect et de l'extraire de la complexité du réel (1) Dans le rapport de l'INSERM, on parle de « dissociation »

Le sommaire (P. onze en chiffres romains) est construit dans ce sens :

- Acquisitions et apprentissages
- Troubles spécifiques des apprentissages
- Théories explicatives de la dyslexie
- Prévention et prise en charge
- Synthèse, principaux constats, recommandations.

A l'intérieur de chacune de ces têtes de chapitre, l'objet d'étude est décomposé en plusieurs composantes. Par exemple, dans le chapitre « *Troubles spécifiques des apprentissages* » sont abordés les points suivants :

- Des difficultés d'apprentissage aux troubles spécifiques
- Définitions et classifications
- Données de prévalence
- Dyslexie : études de cas
- Dyslexie : études de groupes et de cas multiples
- Dysorthographie
- Dyscalculie et troubles de l'apprentissage de l'arithmétique
- Troubles des acquisitions associés à la dyslexie
- Troubles comportementaux ou émotionnels associés à la dyslexie

Et dans chacun de ces « sous chapitres », plusieurs scientifiques font état de leurs travaux, avec souvent, des éclairages différents sur une même question. Plus de deux

mille articles, publications ou communications ont été ainsi recensés, et la plupart sont d'origine anglo-américaine.

On voit bien là « l'architecture » qui consiste à décomposer, à dissocier « l'Écrit » en petites unités saisissables, isolées. - Et puis, chaque chapitre se termine par une *conclusion* et c'est sur ces conclusions que je voudrais m'arrêter un instant. J'en cite une parmi d'autres (la conclusion qui fait suite aux « Données de prévalence » (P.186) :

« En conclusion, malgré un certain accord sur la définition des troubles spécifiques des apprentissages, compte tenu de l'arbitraire qui est à la base du choix des seuils, il est impossible de fournir des taux objectifs de prévalence d'un trouble spécifique de la lecture clairement dissocié des difficultés scolaires d'origines diverses. Cependant, d'après les études méthodologiques les plus rigoureuses, nous pouvons estimer que la dyslexie concerne au minimum 3% et 5% d'enfants. Au niveau de l'école, cela se traduit par au moins un enfant par classe. Ainsi, le nombre d'enfants concernés est tel que la dyslexie constitue un vrai problème de santé publique. »

On peut relever dans cette conclusion des termes qui sonnent curieusement par rapport au caractère scientifique annoncé : *il est impossible de fournir des taux objectifs...* - *cependant, d'après les études méthodologiques, les plus rigoureuses...* (à quoi, à qui renvoie cette phrase ?)... *nous pouvons estimer etc...* - *Est-ce que les auteurs reconnaissent le caractère « inachevé » de leur travail ? Pourtant, quelque 800 pages et 2000 articles, c'est déjà pas mal...* -

Je vais citer une autre conclusion ; il s'agit de celle qui « conclut » le chapitre « Troubles comportementaux ou émotionnels associés à la dyslexie » (P.375)

En conclusion, même si ceci semble paradoxal avec le caractère spécifique des troubles des apprentissages, la littérature comme la réalité clinique nous montrent que les enfants en souffrant ont aussi fréquemment des troubles comportementaux ou émotionnels. Il peut s'agir de troubles externalisés, dont le plus fréquemment étudié est l'hyperactivité et le déficit d'attention. Il peut s'agir aussi de troubles internalisés, moins visibles, qu'il convient de rechercher. Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de définir précisément la relation de causalité. Néanmoins, la possibilité de cette association doit être reconnue pour une prise en compte des deux types de troubles sans exclusion. Les approches abordant différemment le développement de l'enfant, l'un cognitif basé sur les neurosciences, l'autre psychique basé sur les modèles psychanalytiques, sont loin d'être incompatibles. Elles peuvent même, à condition que l'une n'exclut pas l'autre, permettre une prise en charge de l'enfant dans sa globalité et sa diversité tant au plan cognitif, qu'au plan de sa relation à son environnement. »

Le ton, ici, est différent, et, par ex. les auteurs reconnaissent qu'ils ne sont pas en mesure de définir précisément la relation de causalité. On pourrait s'attendre, justement, à trouver une telle relation causale dans une démarche scientifique...

Les autres conclusions sont de la même veine ; on y relève l'intérêt des travaux recensés, qu'ils devront être complétés, et en même temps, on voit qu'il est impossible de dégager une conclusion probante, pertinente qui pourrait éclairer la pratique des professionnels. Les termes qui apparaissent souvent dans ces conclusions sont éloquentes : « cependant...néanmoins...bien que... » et l'emploi du conditionnel montre bien la fragilité de l'entreprise.

LES PROFESSIONNELS CONFRONTÉS À CE RAPPORT.

Une première remarque : qui peut digérer (au sens où la digestion relève de transformations), assimiler une telle somme d'apports ? Lire les 800 et quelques pages du rapport relève du courage. Lire les quelque 2000 articles (la plupart étant en Anglais) relève peut-être d'autre chose que d'une simple envie de savoir. Et comme, en plus, le rapport laisse entendre que d'autres travaux seront nécessaires, on peut estimer qu'on a dépassé les possibilités de l'entendement humain.

Une deuxième remarque, plus banale (j'en conviens) : certains professionnels trouveront là une confirmation de leurs options, d'autres vont être hérissés et atteints dans leurs convictions, d'autres encore vont faire le dos rond...

Une troisième remarque plus large et plus générale : toute entreprise concernant l'humain, lorsqu'elle est guidée par un seul point de vue, contient en elle, et peut développer à son insu ce qui va l'affaiblir et la déstabiliser, parce qu'il est impossible de réduire l'homme à un seul point de vue.

Je pense, par exemple, à Arc et Senans dans le Doubs : l'architecte Ledoux avait conçu et réalisé (en partie) les bâtiments d'une saline royale « idéale ». Il avait pris en compte (en charge ?) l'homme depuis sa naissance jusqu'à la mort, il avait pensé à l'homme au travail, en famille, au repos, à l'homme malade. « Cité idéale », séduisante sur le plan de la raison : il avait pensé à tout. « Cité idéale » qui, à l'usage, s'est révélée être invivable...L'architecture, à elle seule, ne peut pas conduire au bonheur. Elle peut y contribuer, à sa manière, mais pas de façon exclusive.

Personnellement, je pense qu'il est « bon » que le rapport existe parce que, au-delà de ce qu'il voulait montrer (démontrer ?) apparaissent les limites d'une telle démarche (cf les différentes conclusions) Il porte en filigrane une question d'ordre éthique, particulièrement importante pour les professions de soin : est-il possible, pour le professionnel, de savoir ce qui est « bon » pour l'autre ?

LA FOF CONFRONTÉE À CE RAPPORT.

Je vais proposer deux faits pour alimenter la réflexion qui va suivre

David Le Breton dans « Des visages. – Essai d'anthropologie » (Ed. Métaillé) parle de l'invention de la photographie par Niepce en 1824 et perfectionnée par Daguerre, et il dit : « la photo, en personnalisant l'homme, en distinguant son corps, et surtout son visage, apporte sa contribution à la célébration de l'individu... Le portrait photographique donne à chacun, sans discernement, la chance d'un visage... - ... Au milieu du 19^e du siècle, l'assignation à l'état civil, afin de favoriser la reconnaissance de l'individu et le maintien de l'ordre social, trouve son point d'aboutissement dans la photographie du visage que signe le nom de l'homme. Difficile d'échapper

dorénavant à son identité telle que les autorités policières la « verrouillent » et la contrôlent. »

La même photo qui participe à l'avènement de l'individu par la possibilité de regarder son visage peut devenir « un instrument » au service de la police. Niepce et Daguerre ne pouvaient certainement pas imaginer que leur invention pourrait aussi servir à cela ; c'est dire, d'une manière plus générale, qu'il est quasi impossible de savoir quelle portée aura telle invention, tel écrit, telle parole...

Le deuxième fait concerne un ami qui était conseiller pédagogique. Lorsque, sous le gouvernement Jospin, l'Education Nationale a introduit les évaluations à l'Ecole maternelle, il a été le « fer de lance » dans sa circonscription et il n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour convaincre les enseignantes du bien-fondé de ces évaluations. Et question « convaincre » il savait y faire ! Moi-même, j'étais plutôt réservé... - Quelques années plus tard, au hasard des rencontres dans une grande surface, il me dit « pas question que ma petite fille passe les évaluations ! » (elle venait de rentrer en petite section) « Telle que je la connais, elle va se braquer »

Ceci pour dire : « qu'en est-il des idées, des convictions, des motivations quand elles traversent notre propre chair, quand nous les éprouvons dans notre propre « être » ?

Avant de conclure, je voudrais revenir sur les dernières pages du rapport, intitulées « NOTE DE LECTURE » et qui sont réservées à trois auteurs qui n'ont pas participé à l'expertise. Il s'agit de :

- Michel DELEAU, professeur en psychologie du développement, Université de Rennes : « Critères et difficultés du diagnostic différentiel » (3 pages 1/2)
- Nicolas GEORGIEFF, professeur de psychiatrie, Institut des Sciences cognitives – Bron. (7 pages)
- Philippe MEIRIEU, Professeur en Sciences de l'Education, Université Lumière-Lyon 2 (4 pages) (3)

Il y a là matière à réflexion et à questionnement, lorsque, par ex. Philippe MEIRIEU affirme (P.841) : « la pathologisation desdits troubles, lorsqu'elle se réduit à une approche cognitive, isole dans l'individu un segment alors qu'elle prétend le traiter dans sa globalité »

CONCLUSIONS

Je disais à l'instant qu'il est bon que ce rapport existe et je voudrais développer ce que j'entends par « bon » ; il est bon dans la mesure où il contient en lui-même les paradoxes et les contradictions inhérentes au travail mené par les experts. Chacun de ces experts a mené un travail sur un petit fragment d'écrit, et il apparaît à l'évidence (dans les conclusions notamment) que la juxtaposition de fragments ne donne pas accès à la lecture envisagée comme possibilité d'ouverture sur le monde, comme possibilité d'évocation de points de vue différents ou de sentiments partagés. A ce propos, nous touchons du doigt quelque chose de constant dans l'écrit : l'intention

qui a été à l'origine de l'écrit est « subvertie » par le lecteur qui y trouve autre chose que ce que les auteurs voulaient faire comprendre (ou imposer ?)

D'autre part, un paradoxe est mis en évidence par les « Recommandations » qui ne découlent pas des faits observés par les auteurs, mais qui relèvent de « prescriptions » sans rapport avec la science. Il y a là un aspect politique, la politique étant la science des affaires de l'Etat. Manifestement, une confusion des genres s'est produite, entre d'une part les sciences proprement dites et « le » politique qui tente d'organiser les professions de soin autour de nouveaux référents.

Cette expertise peut néanmoins être considérée comme une base de discussion possible entre les tenants d'une approche scientifique et les professionnels qui s'engagent dans l'échange avec celles et ceux qui vivent une altération de leurs possibilités langagières et qui cherchent peut être à laisser entendre quelque chose qui est au-delà des troubles constatables.

A mes yeux, il ne s'agit pas de viser une opposition entre sciences et pratiques professionnelles, mais de miser sur une rencontre possible entre les tenants de différentes approches.

La FOF doit tout mettre en œuvre pour faire entendre son positionnement et elle doit s'obliger à prendre en compte à prendre ce qui lui vient de l'extérieur du cercle professionnel.

« Etre de bonne volonté » est , à mes yeux, un préalable qui s'impose d'un côté comme de l'autre. Des êtres de bonne volonté ? Ils existent . La preuve ? Ils existent, comme aurait dit Raymond Devos, puisque nous en avons tous rencontrés.

Bonne lecture à vous

Jean-Paul Heitz septembre 2007

- (1) Le réel étant ici le langage écrit décliné en Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie. L'essentiel porte sur la lecture ; il y a relativement peu de travaux concernant l'orthographe et le calcul.
- (2) Etymologiquement, intelligence désigne la capacité à faire, à construire des liens (ligère et intel, inter...) Je pense que dans le cadre de l'expertise, les liens entre les travaux recensés et les enfants et adultes qui lisent ont été omis, oubliés, ou évacués.
- (3) Je vous enverrai volontiers une photocopie de l'un ou l'autre de ces articles (précisez lesquels)